



Opérations Nouvelle lumière

Résumé : Les opérations Nouvelle lumière visent à favoriser l'implantation de technologies efficaces et le développement de comportements économes en énergie au sein des ménages modestes genevois. Menées dans le cadre du programme eco-21 initié par les Services Industriels de Genève (SIG), elles ont permis le recrutement de jeunes sans emploi des communes participantes, formés dans le but de prodiguer des conseils aux habitants du quartier et de leur installer gratuitement du matériel.

AUTEUR(S)

Frédéric Chappuis

Responsable des opérations éco-sociales

frederik.chappuis
@sig-eco21.ch

Fiche rédigée par :
Carolina Cacheiro

PROGRAMME

Démarrage : 2009

Lieu de réalisation : Différents quartier de Vernier, Onex, Meyrin, Lancy, Carouge, Grand-Saconnex (Suisse)

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
210,000 CHF pour une opération moyenne de 530 visites. Budget annuel jusqu'en 2013 de 672,000 CHF, puis de 1'200,000/an pour 2014 et 2015. Co-financement entre SIG et les communes partenaires à hauteur de 50-50 (80-20 jusqu'en fin 2013)

ORGANISME(S)

Programme éco21 des Services Industriels de Genève (SIG)

Ch. Du Château-Bloch 2

CP 2777 Genève

<http://www.sig-eco21.ch>

Salariés : 20

Bénévoles : N/C

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 08 septembre 2014

Solution(s) : *Précarité énergétique*

Opérateur(s) : *Établissement Public, Entreprise, Association, ONG*

Pays : Suisse

Bénéficiaires : *Chômeurs, Bottom Of the Pyramid (BOP)*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Travail, Énergie, Éducation, Formation*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Précarité énergétique »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Chappuis, « Opérations Nouvelle lumière », **Journal RESOLIS** (2014)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

A Genève, la consommation d'électricité a quintuplé en cinquante ans. Les Services industriels de Genève (SIG) ont lancé le programme éco21 volontariste et ambitieux en 2007 dans le but d'aider les Genevois (toute cible confondue) à diminuer leur consommation d'énergie sans sacrifier ni confort ni compétitivité. Différents plans d'actions ont été développés pour chaque cible, dont les opérations Nouvelles lumières destinées aux ménages modestes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Réduire les consommations énergétiques des ménages modestes genevois, notamment de 15% concernant les consommations électriques.
 - Offrir des opportunités professionnelles aux jeunes à la recherche d'emplois dans les communes participantes.
- Depuis 2014, des mesures supplémentaires ont été prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (consommation thermique).

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Des courriers et articles de presse destinés aux habitants permettent de leur annoncer les opérations. Les conseillers en économies d'énergie sont recrutés et formés. Les premiers jours, ils prennent des rendez-vous avec les habitants. Puis, pendant trois semaines, ils réalisent les visites chez les ménages. Ils installent gratuitement du matériel efficace (ampoules, lampadaires économiques, bouilloires, multiprises, économiseurs d'eaux et joints isolants) et prodiguent des conseils comportementaux aux habitants. Des réductions sont également offertes pour inciter le remplacement des réfrigérateurs énergivores.



RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Depuis 2009, 11 opérations ont été réalisées permettant de visiter près de 7'000 7,000 ménages. Les économies mesurées se montent à 2.5 GWh électriques, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 830 ménages genevois. Une réduction de 960 tonnes de CO₂ a été constatée lors des 2 premières opérations pilotes de cette année. Ces expériences professionnelles ont servi de tremplins à certains conseillers engagés. L'engouement des communes a donné lieu à une augmentation de la fréquence de ces opérations : jusqu'en 2013, 2 opérations annuelles et, depuis 2014, 6 opérations sont réalisées.

6 communes genevoises ont bénéficié de ces opérations : Vernier (3 opérations), Onex (1 opération et une 2ème prochainement), Meyrin (2 opérations), Lancy (2 opérations), Carouge (2 opérations et une 3ème prochainement) et Grand-Saconnex (1 opération et une 2ème prochainement). Au total sur les opérations réalisées, 120 conseillers (chômeurs et jeunes en insertion professionnelle) ont été mobilisés.

Trois méthodes sont utilisées et comparées pour mesurer les économies d'énergie :

- Les factures électriques annuelles des habitants issues des relevés des compteurs.
- Le relevé extraordinaire des compteurs électriques, ainsi que les consommations par colonnes d'immeubles un mois avant et après l'opération.
- Basé sur les puissances du matériel retiré, l'économie moyenne unitaire est calculée selon l'expérience des premières opérations. Le cumul des économies unitaires représente l'économie totale de l'opération.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Projet innovant de par la cible (ménages modestes), la gratuité du matériel installé, des conseils donnés et le taux élevé d'équipement énergivore existant. Une première en Suisse.

Les ambassadeurs éco21 recrutés le temps de l'opération sont des jeunes en réinsertion professionnelle ou au chômage. La participation à ces opérations a permis à certains d'entre eux de trouver des emplois fixes par la suite.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Les opérations Nouvelles lumières sont organisées et co-financées par les communes genevoises participantes.

Les partenariats avec des fournisseurs d'appareils électroménagers locaux permettent d'obtenir des rabais substantiels sur l'achat d'appareils de froid (réfrigérateurs et congélateurs).

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Coût élevé de ce plan d'action.
- Compréhension de l'opération par les populations concernées et accueil (hétérogénéité culturelle des populations bénéficiaires).
- Logistique complexe.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Solutions de financement trouvées en collaboration avec les communes participantes et l'office cantonal de l'énergie.
- Conseillers polyglottes, courriers écrits dans différentes langues et communications officielles des régies et communes.
- Logiciel de suivi logistique basé sur des codes barres développé par un mandataire partenaire.

Améliorations futures possibles :

Depuis la première opération en 2009, de nombreux ajustements ont été réalisés. Les opérations actuelles sont donc bien rodées. C'est au niveau des économies d'énergie thermique, dont les premières opérations pilotes ont été réalisées, qu'il pourrait y avoir des améliorations/développements potentiels du côté du chauffage par exemple, notamment sur l'aspect comportemental (réglage de vannes thermostatiques). Adaptation de notre intervention en fonction de l'évolution des équipements rencontrés chez les gens (effet de la loi de la suppression des ampoules à incandescence).

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Partenariat avec les communes et contact avec les régies et propriétaires immobiliers pour l'organisation des opérations et la diffusion des informations aux locataires
- Large communication des médias locaux
- Mise en place d'une formation des conseillers adaptée
- Conseillers dynamiques et engagés
- Logistique pointue et efficace

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

- Étude sur les leviers pour favoriser les changements de comportements dans cette tranche de la population.